



Fiscalité et logement au menu de la visite d'Hélène Conway-Mouret

La sénatrice des Français de l'étranger, ancienne ministre déléguée aux Français établis hors de France est revenue en Principauté où elle a rencontré les autorités et les conseillers consulaires

La sénatrice des Français de l'étranger Hélène Conway-Mouret était en Principauté hier. L'occasion pour l'ancienne ministre déléguée chargée des Français de l'étranger (un poste qu'elle a occupé deux ans durant) de revenir sur les dossiers abordés il y a un an lors de la visite officielle du président de la République François Hollande.

Hélène Conway-Mouret a rencontré les trois conseillers consulaires de Monaco - Jean-Luc Delcroix, Michelle Mauduit et Jean-Christophe Romanet qui ont été élus pour la première fois en mai dernier. « Ils sont particulièrement motivés, leur rôle leur tient à cœur. Ils sont chargés de porter la voix des Français établis hors de France. On a parfois tendance à croire que ceux qui partent à l'étranger fuient l'Hexagone. Pas du tout, en moyenne ils reviennent avant cinq ans. »

Fiscalité et logement

Une mission qui fait écho à la sienne. Elle a aussi rencontré l'ambassadeur de France à Monaco, Hadelin de La-Tour-du-Pin.

Hélène Conway-Mouret a participé à une réunion avec le ministre d'Etat Michel Roger et le conseiller de gouvernement pour les Relations extérieures et la Coopération José Badia. « Nous avons évoqué plusieurs dossiers parmi lesquels la fiscalité. Les visites sont importantes ; celle de l'an dernier avait fait avancer un certain nombre de sujets. La venue de François Hollande avait permis de mettre en lumière des thématiques à l'instar de celles du logement des enfants du pays. »

La sénatrice doit prochainement participer à des réunions avec le secrétaire d'Etat au budget sur la question du traitement fiscal de certains revenus de source française au regard de l'imposition sur les plus-values et prélèvements sociaux mais aussi sur la situation des recrutés locaux et des retraités.

Soutien au sommet Paris Climat 2015

Hélène Conway-Mouret se félicite de l'avancée obtenue sur le sujet fiscal. Désormais les Français enfants du pays, ayant toujours vécu et travaillé en Principauté (entre autres



Hélène Conway-Mouret avait participé à la visite présidentielle aux côtés de François Hollande le 14 novembre 2013. (Photo Eric Dulière)

conditions) seront exemptés d'impôts sur le revenu. « Cela concerne à peine quelques centaines de personnes. Mais symboliquement c'est important. Pendant des années rien n'a été fait, ils ne devaient pas être discriminés, cela a conduit à un abus d'égalitarisme. »

Pour aller vers plus d'équité, j'ai proposé deux mesures : le droit pour les Français résidant à Monaco de déduire de leurs impôts les dépenses de gros entretien de leur logement en raison du prix élevé de l'immobilier. La seconde serait la possibilité de déduire les dons aux associations caritatives monégasques des revenus comme cela est déjà possible pour les dons aux associations françaises», détaille l'élue.

Elle s'est par ailleurs félicitée de « l'excellente collaboration avec les autorités et institutions monégasques. La Principauté prendra part au sommet climatique "Paris Climat 2015" à la fin de l'année prochaine. Le prince Albert II est très investi dans les questions environnementales. Son soutien est précieux. »

AXELLE TRUQUET
atruquet@monacomatin.mc

Gilletta nice-matin

13,50 € le livre

Les Nouveautés de l'été

LA CÔTE D'AZUR ET LA PROVENCE REMARQUABLE, DEUX NOUVEAUX ALBUMS-PHOTOS AUX SUPERBES PHOTOGRAPHIES QUI INVITENT À LA DÉCOUVERTE DE PAYSAGES ÉPOUSTOUFLANTS DANS UNE RÉGION EXCEPTIONNELLE.

24 x 30 cm | 128 pages | Édition brochée bilingue

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX

Suivez notre actualité et rejoignez-nous sur [facebook.com/editions-gilletta](https://www.facebook.com/editions-gilletta) www.editions-gilletta.com